

A.V. RECYCLAGE MATERIAUX

SARL au capital de 15.000 €

Siège social : ZI de Chavanon – 43120 MONISTROL SUR LOIRE

441.340.890 RCS LE PUY EN VELAY

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 FEVRIER 2024**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

Le mardi 27 février 2024 à 10 heures, au siège social,

Les associés de la société A.V. RECYCLAGE MATERIAUX se sont réunis sur convocation de la gérance.

Sont présents : Monsieur Vincenzo FAZIO titulaire de 75 parts sociales,
 Madame Agnès FAZIO titulaire de 75 parts sociales,

L'assemblée est présidée par Monsieur Vincenzo FAZIO, gérant.

Le Président de séance constate que les associés présents possèdent ensemble la totalité des parts composant le capital social.

L'assemblée étant en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

Puis il rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

[...]

- Perte de la moitié du capital social,
- Décision de poursuite ou de dissolution de la société.

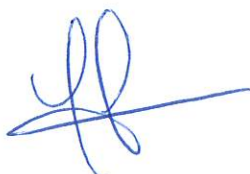
[...]

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et statuant en vertu des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décide qu'il n'y a pas lieu de procéder à la dissolution anticipée de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures.

Après lecture, le présent procès verbal a été signé par les associés.

LES ASSOCIES**Vincenzo FAZIO****Agnès FAZIO**